

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présents : LOUIS J. - CARRETERO C.

Excusée : M.J MUFFAT-JOLY

La Commission Futsal rappelle aux clubs
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Courriers :

Espoir Futsal 38 : Lu et noté.

Report de la rencontre D1 : RCA 2 / Mistral FC Grenoble. Accord de la Commission, trouver rapidement une reprogrammation de la rencontre et en informer la Commission Futsal.

La rencontre de Coupe Départementale Futsal : Pays Voironnais 3 / Espoir Futsal 38 1 prévue le dimanche 25/11/18 est reportée au Samedi 22/12/2018 à 20h00 Gymnase Lafaille, Coublevie.

INFOS :

POUR LES CLUBS RECEVANTS, PENSEZ BIEN A CONFIRMER AUX ARBITRES DU JOUR ET DE L'HORAIRE DES RENCONTRES.

NOUS RAPPELONS EGALEMENT AUX CLUBS, DE FAIRE ATTENTION AUX PROPOS TENUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX.

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL U13, U15, U17 et Féminines Seniors :

A tous les clubs Foot libre et futsal : Vous pouvez vous inscrire dès à présent par Mail auprès du District de l'Isère.

Clubs Inscrits à ce jour :

U 13 :

USVO : 6 équipes

Futsal des Géants : 2 équipes

FC Crolles-Bernin : 2 équipes

Vallée du Guiers Fc : 2 équipes

U 15 :

USVO : 2 équipes

FC Crolles-Bernin : 1 équipe

2 Rochers Fc : 3 équipes

Vallée du Guiers Fc : 3 équipes

FC Seyssins : 1 équipe

U 17 :

USVO : 1 équipe
FC Crolles-Bernin : 1 équipe
FO Rivois : 1 équipe
ES Manival : 1 équipe
Vallée du Guiers Fc : 1 équipe

FEMININES :

FO Rivois : 1 équipe
Artas Charantonay FC : 2 équipes
ASF Bourbre : 1 équipe

Le Racing Club de Virieu Futsal, met son gymnase à disposition du DIF le week-end du 12, 13/01/2019 pour la Coupe Départementale Futsal.

Espoir Futsal 38, met son gymnase à disposition du DIF le week-end du 19, 20/01/2019 pour la Coupe Départementale Futsal.

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL SENIOR :

Tirage ¼ de finales : Les rencontres se dérouleront semaine 51 (du 17/12 au 23/12/18).

Arbre de Vie / JOGA 2 : Le vendredi 21/12/18 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).
Futsal des Géants / Pays Voironnais 3 ou Espoir Futsal 38 1
Pays Voironnais 2 / RC Virieu 2 : Le mardi 18/12/18 à 20h30 (Gymnase Lafaille, Coublevie).
FO Rivois / RCA 2 : le samedi 22/12/18 à 20h45 (Gymnase Pierre Beghin, Moirans).

CHAMPIONNAT FUTSAL D1 :

4° journée :

Vie et Partage 2 / RCA Futsal 2 : Reporté à une date ultérieure.

5° journée : Consulter la page compétition sur le site du DIF pour la suite du championnat.

CHAMPIONNAT FUTSAL D2 :

7° journée

Futsal O Rivois / Crolles FC 3 : Le samedi 15/12/18 à 20h45 (Gymnase Pierre Beghin, Moirans).
Virieu Futsal 2 / OND 2 : Le vendredi 14/12/18 à 20h00 (Halle des sports, Virieu).
Pays Voironnais 3 / OND 1 : Le jeudi 13/12/18 à 20h30 (Gymnase Lafaille, Coublevie).
Nuxerete Fs 38 2
Espoir Futsal 38 2 / Exempt.

Informations diverses :

FORMATION D'EDUCATEURS FUTSAL

Inscription sur le site internet du District de l'Isère de Football : onglet FORMATIONS – INSCRIPTIONS

Module Futsal base – découverte : le **VENDREDI 15 FEVRIER 2019**, lieu à déterminer.

Prérequis : Etre âgé de 16 ans minimum - Etre licencié FFF. Coût de la Formation : 50 euros

Inscription sur le site internet de la Ligue Auvergne - Rhône-Alpes de Football : onglet FORMATIONS – INSCRIPTIONS Module

Module Futsal base (découverte + perfectionnement) : du **2 au 5 janvier 2019** à Lyon (lieu à déterminer).

Tarif = 140€ en demi-pension

Certification Fédérale Futsal base : le 18 janvier 2019 à Lyon (lieu à déterminer) et le 24 mai 2019 à Andrézieux Bouthéon (Loire). Tarif = 20€

CHAMPIONNAT U13 :

Inscrits à ce jour, Etoile Futsal Fontaine (2 équipes) Futsall des Géants (1 équipe).

CHAMPIONNAT FUTSAL FEMININ

Inscrit à ce jour, FO Rivois (1 équipe), Pays Voironnais (1 équipe), Futsall des Géants (1 équipe).

Le DIF suite à la demande de certains clubs, souhaite créer un championnat Futsal Féminin seniors pour la saison 2018/2019. Pour la 1^{ère} année de fonctionnement aucun frais d'inscription ne sera demandé. Seule la LICENCE est OBLIGATOIRE et une tenue sportive correcte exigée (CIRCULAIRE 4 du 04 JUILLET 2014).